

La gazette des délégués CFDT Carrefour



Réorganisation - Réforme ...

▼ Ouverture

Sommaire et élections page 02

Réorganisation -Réforme page 03

▼ Manifestation Retraite

Retraite le 6 novembre page 04

Quelques photos de l'Ouest page 06

Quelques photos du Sud-Ouest page 07

Quelques photos du Nord page 08

Quelques photos page 09

▼ Restructurations

La fin des SAV page 10

▼ Réorganisations

Réinventer l'hyper page 12

Nouvelles formes de commerce page 13

▼ Commercial

Nouvelles formes de commerce page 16

▼ Conditions de travail

Principe de précaution page 19

▼ Management

A retenir page 21

▼ Elections

S2P 3 au 9 novembre page 23



Rennes-Cesson

Renversement de tendance

Non seulement la CFDT progresse en nombre de voix mais elle obtient la majorité absolue avec 50,3% (+10%) des voix face à Force Ouvrière dont les leaders sont rayés et ne sont pas élus. L'alliance FO/direction n'a cette fois-ci pas réussi à tromper les salariés.

Erwanig Le Roux, qui a succédé à Maddy Rebours comme délégué syndical CFDT se félicite des résultats.

Responsable national de la Coordination CFDT Carrefour il mènera les négociations pour les vendeurs produits et services qui débuteront le 15 novembre.

Lormont

Les élections se sont déroulées le 29 octobre. La CFDT améliore ses scores et obtient un élu supplémentaire au CE. FO disparaît du CE

En DP c'est le statu quo.



5 novembre, élections à Chartres où se présente Sylvain Macé Délégué syndical national CFDT Carrefour

Réorganisation- Réforme Pas si éloignées que ça !



Par Serge Corfa
Délégué syndical national

Les réorganisations

Quand Carrefour se lance dans l'étiquetage "Nourri sans OGM" il faut applaudir cette initiative qui poursuit et amplifie les positions prises depuis 1995. Plus récemment rappelez vous "Mieux consommer".

Une initiative sociétale mais aussi commerciale. Enfin nous nous démarquons de nos concurrents (pour quelques temps) et positivement. C'est dans cette voie que l'entreprise doit continuer et non en copiant ces concurrents.

Car l'impression dominante des projets Carrefour n'est pas l'innovation. **Carrefour Drive** est le copié collé d'un système mis en place depuis plusieurs années par Auchan, **Carrefour Planet** copie l'environnement Ikéa quand on ne cède pas tous nos droits à Virgin, la **baisse des prix** nous met à la poursuite sans fin de Leclerc, l'**automatisation** à outrance le chemin est dégagé par nos concurrents, le modèle **opérationnel** arrivé tout droit des USA. On reconnaîtra par ailleurs Tesco et d'autres dans certaines décisions.

Dans le social la similitude des positions Carrefour avec celles du gouvernement sur les retraites est évidente. D'un côté tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une réforme urgente et nécessaire au vu des comptes de l'état ou de Carrefour et de l'autre quelques personnes décident d'imposer leur point de vue à marche forcée sans s'inquiéter des répercussions et l'injustice des modalités.

Un meilleur dialogue, plus de transparence, une approche social de tous les projets éviteront ce que nous constatons: "la révolte froide". On délaisse peu à peu l'outil de travail en ne prenant aucune initiative car on n'y croit plus.

La CFDT met en garde l'entreprise et tente d'apporter des solutions mais pour être innovant en

matière sociale faut-il avoir devant nous une dynamique sociale et des interlocuteurs qui ne fuient pas le dialogue social.

Les manifestations

La presse à tendance de ne parler que des bataillons de la fonction publique ou de grandes entreprises publiques. Pourtant les bataillons des salariés du privé sont là et bien là, peut être moins fournis que ceux de l'école publique ou de la SNCF mais ils sont là.

Ce sont, à l'appel de la CFDT, les salariés des transports souvent issus de petites entreprises qui ont relancé, avec d'autres, la mobilisation.

Depuis le début de l'année nous illustrons les manifestations nationales par les photos que nous adressent nos délégués. **Comme chacun peut le constater par notre petit voyage à travers la France à chaque manifestation la CFDT Carrefour participe.**

Quand des délégués CFDT d'un magasin entraînent une soixantaine de salariés à la manif ce n'est pas rien.

Quand les délégués sont seuls présents nous démontrons aux salariés Carrefour qu'ils ont des élus qui se "mouillent" et les représentent quand ils ne peuvent ou n'osent aller à la manif.

Quelque soit l'issue de ces actions, les militants CFDT Carrefour ont pris leur part à la défense des intérêts des salariés et de leur système de protection sociale.

Nous sommes dans la ligne droite de nos actions dans l'entreprise où nous démontrons, comme pour les NAO, que nos élus savent aussi bien négocier que monter au filet quand la situation l'exige.

Que se soit pour les retraites ou pour l'emploi les délégués CFDT sont en capacité de mobiliser les salariés et de défendre les intérêts des salariés . Nous aurons besoin de ces compétences dans les dossiers qui nous attendent.



Retraites

Manifestation le 6 novembre



"Le combat contre une réforme injuste et pour sauver les retraites par répartition ne s'arrête pas aujourd'hui.

Il continuera d'une part pour contester cette loi et aussi après la promulgation de cette loi, notamment dans la discussion de 2013"

Les syndicats appellent samedi à une nouvelle journée de manifestations contre la réforme des retraites.

Le 28 octobre, pour la septième jour d'action depuis la rentrée, le ministère de l'Intérieur comptabilise 560.000 manifestants en France et la CGT près de deux millions de personnes.

Comme attendu, la participation à cette septième journée de mobilisation n'a pas été à la hauteur des précédentes. Les vacances scolaires, le coût financier que représentent pour les manifestants les journées d'absence à répétition, et l'adoption de la loi mercredi par les parlementaires contribuent à réduire la densité des cortèges. Si la participation était finalement «inférieure» à celle des mobilisations précédentes, elle demeurerait «impressionnante».

La CGT, la CFDT, FO, la FSU, l'Unsa, la CFE-CGC, la CFTC, Solidaires (syndicats Sud et autres), doivent se retrouver jeudi au siège de la CFE-CGC pour décider des suites à donner à ce mouvement de protestation majeur, depuis début septembre, contre la réforme des retraites qui prévoit le recul de 60 à 62 ans de l'âge légal de la retraite.

Le leader de la CGT, ainsi que le secrétaire général de la CFDT François Chérèque, espèrent encore utiliser l'ampleur de la mobilisation pour persuader Nicolas Sarkozy de ne pas publier

La promulgation officielle de la loi dépend de sa validation par le Conseil constitutionnel que le parti socialiste prévoit de saisir mardi. Ensuite il faudra attendre les décrets d'application de la loi portant réforme des régimes de retraites.

Il semble désormais que la présidence de la République veuille ouvrir une nouvelle séquence, plus sociale. Nicolas Sarkozy a affirmé vendredi qu'il avait "entendu" les "inquiétudes, souvent légitimes", exprimées sur la réforme des retraites, et qu'il prendrait "des initiatives le moment venu pour y répondre". "Mon devoir de chef de l'Etat est d'entendre ce qui a été dit par les uns et les autres", a souligné vendredi depuis Bruxelles Nicolas Sarkozy.

Mieux vaut tard que jamais mais des promesses combien en avons nous entendu, alors raison de plus pour ne pas baisser les bras.

Des riches de plus en plus riches

Bonne nouvelle: l'Insee a publié de nouvelles données sur les plus aisés. Mauvaise nouvelle: ils s'enrichissent beaucoup plus vite que le reste de la population.

La réforme des retraites définitivement adoptée

La réforme des retraites vient d'être définitivement adoptée à l'Assemblée nationale. Au lendemain du vote au Sénat, le projet de loi a été voté par les députés à 336 voix contre 233.

Les débats parlementaires sont clos, mais la loi ne devrait pas être promulguée avant mi-novembre. Le parti socialiste a annoncé qu'il saisirait le conseil constitutionnel.



Il a dit :

Le gouvernement a instrumentalisé les propositions de la CFDT sur l'ouverture urgente de négociations concernant l'emploi des jeunes et des seniors pour sortir du conflit sur les retraites, a estimé François Chérèque.

"Le problème des retraites n'est pas soldé", a dit le leader de la CFDT réfutant tout éclatement du front syndical commun à l'orée de la septième journée de mobilisation interprofessionnelle. "La réunion intersyndicale du 4 novembre prochain décidera des suites du mouvement" La CFDT est motrice de cette intersyndicale et le restera".

La promulgation "conduira à d'autres formes d'actions" et la CFDT à l'intention de "tout faire" pour que la loi sur les retraites "soit réformée". "Ce n'est pas parce qu'une loi est promulguée, qu'elle est votée, qu'elle devient juste".

"Les salariés sont encore très majoritairement contre cette loi, notre devoir c'est de continuer à le dire".

Le secrétaire général de la CFDT remarque que "les petites améliorations apportées sur l'invalidité, les polypensionnés, les handicapés, les mères de familles, les victimes de l'amiante, et la remise à plat programmée en 2013 ne seraient jamais intervenues sans notre mobilisation".

"Nous n'avons pas réussi à faire reculer le gouvernement sur le recul de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans" mais "ce passage en force laissera des traces".



Il a dit :

Dire que le texte est définitif est un peu tôt puisqu'il doit être soumis au conseil constitutionnel, promulgué par le président de la république et certains décrets doivent préciser

quelques points. Ainsi ceux qui ont commencé à travailler à 17 ans et 4 mois ne savent toujours pas à quel âge ils partent puisque ça dépendra du décret sur les départ carrière longue pour ceux qui ont travaillé avant 18 ans.

Il va falloir intervenir dans l'entreprise sur les postes pénibles et les conséquences des nouvelles dates de départ à la retraite senior, égalité H/F. Parions que chez Carrefour l'employeur estimera qu'aucun poste n'est pénible !!!

Le CHSCT va avoir un rôle à jouer. Le plan d'épargne (PERCO) et le Compte d'Epargne Temps (CET) sont aussi concernés.

Il va aussi falloir négocier les retraites complémentaires. Sans elles impossible de partir avant 62 ans.

Il y a donc pas intérêt de lâcher la pression d'autant qu'il faudra bien revoir le dossier puisque cette loi ne règle aucun des problèmes de la pérennité du système retraite en France. Un nouveau rendez-vous est fixé en 2013. Une loi injuste et de plus inachevée !!!

Alors au lieu d'être démoralisé il faut maintenir la pression car la décision des parlementaires n'est pas une fin mais le début d'un nouveau combat.

La retraite à 60 ans est l'emblème d'une société dans laquelle on vit plus longtemps avec un découpage de l'existence individuelle en quatre périodes et non plus en trois :

- la jeunesse et la formation de 0 à 20 ans,
- un premier âge adulte consacré au travail de 20 à 60 ans,
- un deuxième âge adulte, tourné vers le loisir et l'épanouissement personnel et familial, entre 60 et 75 ans ;
- enfin la vieillesse, après 75 ans.

Faites votre calcul le droit à la paresse dure 15 ans et encore interdit de mourir avant !!!

MANIFESTATIONS 28 octobre 2010

Quelques photos de l'Ouest



Vannes



Rennes



Yves Rio, 64 ans délégué à St Brieuc et toujours en activité chez Carrefour faute d'avoir le nombre de semestres nécessaire pour sa retraite à taux plein et un montant correcte.

Une situation que connait beaucoup de femmes.



Angers



Côte de Nacre

MANIFESTATIONS 28 octobre 2010

Quelques photos du sud-Ouest

Jean-Baptiste délégué CFDT à Anglet nous adresse cette photo prise à l'hôpital où il vient de subir une importante opération cardiaque.

"Voyez camarades, je suis en grève à ma façon"



Mérignac



Anglet, en avant la chorale !



Hé, la
plage c'est de l'autre côté !!!

MANIFESTATIONS 28 octobre 2010

Quelques photos du Nord



Amiens



Chalons en Champagne



Laon



Reims



St Pol s/Mer en famille

MANIFESTATIONS 28 octobre 2010

Quelques photos



Les délégués syndicaux: Etampes, Noisy, Villiers, Auteuil



Auteuil, en avant la chorale !



Orléans



Perpignan

RESTRUCTURATIONS

La fin des SAVR !



SAV, on ferme ! 47 salariés licenciés ?

*C'est la fin!
Le CCE du 4
novembre est
consulté sur
la fermeture
des SAV et les
licenciements
économiques*

*Après la
GPEC voici
l'accord de
méthode et les
licenciements*

La fin des Services après vente Carrefour

Depuis novembre 2007 Carrefour a décidé de mettre fin à son service après vente. Petit à petit l'entreprise atteint son but. Il ne doit en rester qu'un.

Cette maxime est d'autant plus vraie que l'ancien responsable de ce service en retraite s'occupe toujours du démantèlement des SAVR en tant que consultant rémunéré par Carrefour !

- Après la fermeture définitive des SAVR de Normandie et Nord est

- Après le refus par décision de justice de la fermeture des SAVR de Ouest (action menée par la CGT) et du Sud Ouest (action menée par la CFDT)

Carrefour continue la fermeture des SAVR restants.

- Au 14 juin 2009 il restait 247 salariés dans les SAV régionaux (84 SAVR Ile de France, 52 SAVR Méditerranée 14 SAVR Ouest, 61 SAVR Rhône-alpes, 36 SAVR Sud-Ouest).

- **Au 17 octobre 2010 il reste 47 salariés (36 au SAVR Sud-Ouest, 6 au SAVR ouest, 5 au SAVR Méditerranée) en attente d'une solution.**

Répartition des départs par catégorie				
	Employés	Maîtrises	Cadres	Total
Départs immédiats emplois externes	71	0	8	79
Départs immédiats création entreprises	2	1	0	3
Départ en congé mobilité avec formation de reconversion	62	2	0	64
Départ en congé mobilité en création d'entreprise	26	1	4	31
Mutations	13		5	18
Départs ultérieurs (2011) FONGECIF	5			5
	179	4	17	200

Commission de suivi des SAVR

Vision de la concertation vue par la direction

Conformément à l'accord GPEC une commission de suivi issue du CCE Carrefour à laquelle sont rattachés les SAVR a été mise en place. Il avait été décidé en CCE que dans cette commission soit présent, un membre du CCE par organisation syndicale, un salarié des SAVR par organisation syndicale et un représentant syndical par organisation syndicale.

Lors de la dernière réunion, la Direction a refusé que soit présent un salarié du SAVR Sud Ouest, alors qu'à chaque réunion on parle de ce site.

La direction affirme que *"ce site n'entre pas dans le dispositif de GPEC. En effet, les élus de ce site ont d'une part été devant les tribunaux afin de s'opposer à la mise en place de ce dispositif sur le site, et n'ont d'autre part pas souhaité émettre d'avis sur le projet. La Direction ayant précisé et pris l'engagement qu'elle ne passerait pas le projet en force, le dispositif de GPEC n'est donc pas mis en place sur le SAVR Sud Ouest."*

La direction indique que par conséquent, l' élu du site du SAVR Sud Ouest n'est plus convié à participer aux commissions de suivi. Le suivi par ce dernier des modalités d'un accord qui n'est pas applicable sur son site n'ayant en effet pas de sens."

Un village gaulois qui résiste.

En effet les élus du comité d'entreprise (majorité CFDT) ont saisi les juges pour contester les méthodes peu orthodoxes de Carrefour sur la fermeture de leur site. A chaque saisie du juge celui-ci a donné raison aux salariés. Carrefour a décidé de ne pas faire appel à ces décisions retirant à chaque fois et à la dernière minute sa demande devant la cour de cassation (et évitant ainsi une jurisprudence qui leur ferait du tort).

On comprend la réaction de Carrefour qui a peur que dans cette commission l'attention des salariés des autres SAVR soient attirés **"pour défaut de reclassement des personnels et insuffisance des propositions"** comme l'indique le jugement du tribunal.

Décision si vraie qu'en 2010 la Direction décide de procéder unilatéralement à des améliorations de son dispositif de plan de départ volontaire.

Depuis 2008, date programmée de fermeture du SAVR Sud-Ouest, les 36 salariés sont toujours là.

Carrefour veut en finir et lance un PSE (Plan de Sauvegarde de l'emploi). Comme son nom ne l'indique pas on entre dans la phase des licenciements.

Vous avez dit ligne bleue ?

Bon prince, nous ne citerons pas les noms des magasins, nous ne donnerons pas le temps d'attente, ni le nombre de caisse ouverte.



Ligne bleue au siège d'Evry

Devant la machine à café, c'est de l'humour ?

Chacun appréciera.





Une bonne idée ? Il est grand temps de reprendre la main

*Quel concept
sera véritablement dé-
ployé .*

*Un concept
du style Vé-
nissieux où
Virgin s'ins-
talle*

*Un concept
où Carrefour
reprend la
main ?*

*Il reste beau-
coup de
points obs-
curs.*

Depuis son arrivée à la tête de Carrefour, ce Suédois a imposé de nouvelles règles de transparence vis-à-vis des fournisseurs. Ce qui ne l'empêche pas d'obtenir l'impossible...

Vous avez visité le magasin d'Ecully ? Comment l'avez-vous trouvé ?» Depuis l'inauguration, fin août, dans la banlieue lyonnaise, d'un nouveau concept de grande surface baptisé Carrefour Planet, c'est la question que pose Lars Olofsson à tous ses interlocuteurs. L'enjeu est de taille pour le directeur général du groupe de distribution, à la tête de l'enseigne depuis presque deux ans : les hypermarchés, qui assurent la moitié du chiffre d'affaires de Carrefour, sont en perte de vitesse. Révolutionnaires, les Carrefour Planet ont été conçus pour renverser la vapeur.

Des produits frais à la téléphonie, en passant par le textile ou les arts de la table, les rayons sont désormais organisés comme des espaces de vente autonomes, disposant chacun de leurs codes visuels et de leurs animations propres. La patte du surdoué en marketing Lars Olofsson est évidente. Mais le succès de la formule dépendra aussi en grande partie des prix, et donc des tarifs négociés avec les fournisseurs. En tant qu'ancien numé-ro 2 de Nestlé, Lars Olofsson connaît bien leurs attentes et leurs contraintes. C'est pourquoi il a fixé à son groupe de nouvelles orientations en la matière. Pour Management, il dévoile quelques-unes de ses techniques de négociation (voir plus loin).

Extrait parus dans Management.

Réinventer l'hypermarché

Le déploiement de Carrefour Planet ne concerne que les magasins de plus de 8000m2 sauf qu'il a été annoncé aux salariés de que leur magasin passait "Carrefour Planet", hors ce magasin fait moins de 8000m2. Allez comprendre !!

120 magasins d'une surface moyenne de 11100 m2 deviendront avant le deuxième trimestre 2012 des Carrefour Planet (402 millions d'investissement). Les 83 magasins d'une surface moyenne de 6000 m2 reste Carrefour mais bénéficieront des investissements majeurs de "réinventer l'hypermarché" (110 millions d'investissement).

La direction nous a communiqué en avant première la liste des 70 premiers magasins (35% du Parc, 45% de la Surface, 45% du CA) concernés par le dé-

ploiement du nouveau concept commercial de réinvention de l'hypermarché. Ces déploiements auraient lieu dans les 18 prochains mois.

Présentation du nouveau modèle commercial par le directeur d'Écully

C.A. des magasins : Ecully + 4,77%, Vénissieux + 10,4%, France - 1,9%.

20 nouveaux services disponibles : garderie, coin café, scanlib... Rationalisation des assortiments avec une offre qualité prix avec moins de promo et des prix plus agressifs afin de devenir le multi-spécialiste pour le saisonnier : 7 saisons par an avec 23 événements par an et 8 univers. Le concept Beauté Santé sur le magasin Ecully avec vente exclusivement en bergerie pour la parfumerie style Nocibé ou Marionnaud sans blister avec un encaissement sur place. Le salon de coiffure fait 100 coupes par jour 4 emplois par la société beauty bubb.

Sur Écully le Scan Lib représente 10 % du C.A. l'effectif global caisse est identique depuis le déploiement des 380 douchettes. **Aucune réponse pour le maintien de l'effectif caisse en 2011.**

On nous annonce la création de 39 nouveaux emplois sur le magasin avec 25 personnes sur les 6 poles et 14 personnes (22 créations et 8 suppressions) sur le pole saisonnier.

Le recrutement a été exclusivement fait par appel en candidature interne dans le magasin. **Pour compenser ce transfert de personnes sur ces nouveaux rayons on a fait des embauches de 39 personnes en CDD jusqu'au 1 janvier 2011.**

Pour le magasin d'Écully les frais de personnel sont de 10,8 % quand ils sont de 9,3 % sur un petit hyper Continent 2001 (Beaucaire).

Remodeling à Perpignan

Magasin pilote pour l'EPCS nouvelle tendance.



Le CCE Carrefour se déplace le 4 novembre pour visiter les deux magasins Carrefour Planet.

IDF	NORD	OUEST	SUD EST
ACL-118 : H Villiers en Bière ACL-9 : H Aulnay S/ Bois ACL-41 : H Flins S/ Seine ACL-151 : H L'Hay les Roses ACL-63 : H Carré Sénart ACL-48 : H Ivry S/ Seine ACL-163 : H Ormesson sur Marne ACL-35 : H Drancy ACL-29 : H Claye Souilly ACL-54 : H Les Ulis ACL-88 : H Rambouillet ACL-116 : H Villabé ACL-84 : H Portault Combault ACL-8 : H Athis Mons ACL-149 : H La Ville du Bois ACL-114 : H Venette ACL-4151 : H Collégien ACL-66 : H Montesson ACL-168 : H St Brice	ACL-157 : H Mondeville ACL-33 : H Dijon Toison d'Or ACL-46 : H Hérouville St Clair ACL-37 : H Epinal ACL-22 : H Chalons En Champagne ACL-70 : H Mulhouse ACL-123 : H Amiens ACL-58 : H Lomme ACL-14 : H Besançon Chalezeule ACL-57 : H Lille ACL-175 : H Thionville ACL-100 : H St André les Vergers ACL-179 : H Valenciennes ACL-11 : H Barentin ACL-112 : H Tourville La Rivière ACL-184 : H Wasquehal ACL-56 : H Lievin ACL-87 : H Quéigny ACL-89 : H Reims Tinguieux ACL-137 : H Cherbourg	ACL-90 : H Rennes Alma ACL-17 : H Bourges ACL-74 : H Nevers Marzy ACL-4 : H Anglet ACL-94 : H Saran ACL-12 : H Bègles ACL-64 : H Mérignac ACL-91 : H Rennes Cesson ACL-53 : H Le Mans ACL-172 : H St Pierre des Corps ACL-50 : H Labège ACL-111 : H Toulouse Purpan ACL-86 : H Portet sur Garonne ACL-59 : H Lormont ACL-5 : H Angoulins ACL-55 : H Lescar ACL-59 : H Lormont	ACL-51 : H Lattes ACL-119 : H Vitrolles ACL-75 : H Nice TNL ACL-76 : H Nice Lingostière ACL-5846 : H ST EGREVE ACL-161 : H Ollioules ACL-83 : H Perpignan Clairia ACL-1 : H Aix en Provence ACL-47 : H Isle d'Abeau ACL-60 : H Lyon La Part-Dieu ACL-6 : H Annecy / Brogny ACL-77 : H Nîmes ACL-44 : H Grenoble Echirolles ACL-104 : H St Jean de Védas ACL-21 : H Chalon Sud
19	20	16	15

Le concept Ecully est supérieur en C.A. sur le livre alors que sur le CD DVD c'est le concept Virgin qui a un C.A. supérieur à Venissieux.

Concept Textile

Créer un univers de spécialistes en conservant une bonne image prix.

2 couleurs des gondoles : ➤ chocolat pour la zone adulte encadrée par le permanent ➤ blanc grainé pour la chaussure, enfant, Bébé

Ecully + 6% (enfant+femme+homme) - Vénissieux +17% (enfant +femme+homme)

Carrefour fait un déploiement sur les 18 magasins plus gros CA textile d'ici la fin de l'année. Il faut compter 15 jours de mise en place dans les magasins avec une équipe dédié pour le montage du nouveau matériel (Gondoles).

Le nouveau concept Ecully Vénissieux prévoit l'intégration du blanc dans l'univers maison (Zone Bazar) et il ne reste que l'homme la femme et l'enfant.

La CFDT ne comprend pas pourquoi on développe le projet textile en urgence avant la fin d'année quand on va de nouveau modifier les magasins en 2011 avec le concept Carrefour Planet.

Cette précipitation pour déployer les 18 plus gros magasins cachera-t-elle quelque chose ? Pas de réponse de Carrefour à ce jour.

Le rire de la Mouette



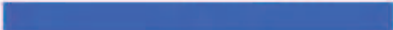
On devait avoir les gilets jaunes



On a eu les gilets verts



On a la ligne bleue



Dis, Patron, quand est-ce qu'on verra la vie en ROSE ?????



Merci à P... qui se reconnaîtra pour l'idée

Carrefour Déco ?

Plus de déco, alors on se débrouille avec les moyens du bord .



Hérouville

Vu le comportement de certains clients de notre magasin :

Il y a quelques mois une caissière agressée dans le parking souterrain.

Il y a quelques semaines un employé agressé à « faim de journée ».

Hier, une employée agressée au rayon textile.

Et demain....

Va-t-il falloir manifester devant le magasin pour que les salariés puissent travailler en toute sécurité ?

Face à ces événements, nous demandons à la direction d'assurer la sécurité du personnel.

Nice Lingostière

Quid des restructurations

Elles avancent à grande vitesse. Ainsi, le projet visant la décoration a débuté en septembre. 2,3 temps complets en moins qui sont amenés à changer d'affectation et le poste de cadre disparaît.

Les plans de transformation du back office réception et PAM se traduiront par 5,8 temps complets en moins au TBO réception et 2,6 au TBO PAM. Le projet devrait être opérationnel en mars 2011. Au total 11 emplois en moins !

La CFDT a demandé à M. MALET que les accords GPEC soient scrupuleusement respectés.

M. MALET s'est engagé à recevoir tous les employés collectivement et individuellement car « la mise en oeuvre se fera progressivement avec des mesures d'accompagnement des salariés concernés. »

Nous rappelons aux employés impliqués dans ces restructurations qu'il s'agit de volontariat. Rien ne vous oblige à être volontaire si les propositions ne vous intéressent pas.

Carton rouge à l'équipe direction

Cet été, les sommets de la négligence pour ne pas dire du « je m'en foutisme » ont été atteints à Lingostière !

Pendant plus d'une semaine, les responsables des rayons PLS, Epicerie, Bazar et Sécurité ont laissé la situation sanitaire sous le chapiteau se détériorer sans manifester le moindre intérêt aux hôtes de caisse qui subissaient les odeurs nauséabondes qui s'échappaient de la nourriture en décomposition dans les caddies et sur le sol. Personne ne s'est alarmé que par des chaleurs pareilles, l'employée pouvait avoir aussi besoin d'eau fraîche.

Il a fallu que l'élue CFDT du CHSCT bataille pendant plusieurs jours pour que les marchandises avariées soient définitivement jetées et le sol un peu nettoyé.

En question DP et en réunion CHSCT, cet épisode révoltant a été soulevé par la CFDT.

Il faut croire que le chapiteau ne fait pas partie de Carrefour et les employées qui y travaillent non plus puisque pendant toute la durée de cet événement les membres de la direction de permanence n'y avaient pas été comme ils le font d'ordinaire quand ils font leur tournée d'inspection. Nous avons donc prévenu que s'il devait se reproduire un épisode de ce genre à l'avenir, la CFDT ne manquerait pas de poser un droit de retrait

Carrefour Cartons ???

Il y a les magasins où la presse et les dirigeants se retrouvent et les autres !!!





Carrefour se lance dans le Drive

Un nouveau concept Carrefour.

Le drive arrive et ce n'est pas bon pour l'avenir de l'emploi dans les hypermarchés.

A lire avec attention

Sans prédire l'avenir on ne peut que s'inquiéter.

Faites vos courses sans attendre aux caisses

On connaissait le concept des drive-in dans la restauration rapide, il s'étend depuis quelques mois à la grande distribution.

Les grandes enseignes placent leurs pions sur la carte de France pour installer des "drive", ces emplacements où les consommateurs peuvent retirer en voiture leurs courses préalablement commandées sur internet.

La part de marché du online /drive passerait de 1% à 4,5 % d'ici 2015. Le marché des drives est estimé en 2010 à 550 M€.

Le modèle économique reste à affiner: les uns optent pour une structure indépendante d'un magasin classique, implantée sur des axes stratégiques entre zones de travail et zones résidentielles. D'autres ont adossé leurs "drive" à un hypermarché.

Certains emploient du personnel dédié, d'autres demandent aux salariés de l'hypermarché voisin de prêter main forte.

Concrètement, les courses passent par une interface en ligne. Le client se connecte au site Internet du distributeur souhaité et sélectionne le magasin où il souhaite retirer ses paquets ou choisit l'heure à laquelle il ira retirer ses achats



au point drive. Un système de préparation des commandes directement en magasins est aussi possible.

Carrefour Drive

"Nous sommes activement à la recherche de solutions ou partenaires pour proposer une offre dès cette année. Sur Internet, les plus grandes opportunités concernent les produits non alimentaires. Pour l'alimentaire, le marché est plus limité pour le commerce en ligne en France. En revanche, les consommateurs semblent apprécier de commander sur internet et de venir chercher leurs courses. Pour eux, nous ouvrirons une dizaine de magasins Carrefour Drive cette année." Lars Olofsson janvier 2010

Carrefour a décliné ses concepts Carrefour City, Carrefour Market, Carrefour Planet. Carrefour Drive est une nouvelle arme de Carrefour pour gagner de nouvelles parts de marché en élargissant sa gamme de clientèle.

Parti avec près de dix ans de retard sur le pionnier, Auchan, et six après Chronodrive, Carrefour entend rattraper son retard. L'enseigne prévoit d'ouvrir pas moins de 86 Drive d'ici à fin 2012 au sein d'une société distincte, adossés à des magasins et 70 entrepôts indépendants.

Après avoir timidement ouvert son premier drive, un Carrefour Ooshop Drive, en octobre 2009, perdu dans une zone industrielle francilienne, au bord de l'A 86 le groupe accélère et met en place deux systèmes:

- le **drive "Solo"** extérieur au magasin (entrepôt avec achat d'un terrain) le Chiffre d'affaire n'est pas pour le magasin, création d'une société filiale Carrefour. Une présentation sera faite sur ce concept lors de la prochaine commission emploi le 29 Novembre 2010.

Selon nos sources l'entreprise a prévu de lancer un drive solo à Tours

- le **drive "retrait magasin"** dont le

Chiffre d'affaire reste au magasin.

Le responsable en charge du dossier est celui qui a déployé le concept chez Intermarché.

Rappel: Carrefour-Direct

Une expérience ratée

On sait que Mr Olofsson se fait une spécialité de remettre au goût du jour les vieilles idées de Carrefour (bonnes mais aussi mauvaises).

En janvier 2001 sous l'appellation "Carrefour-Direct", Carrefour lance le picking en magasin à Saran et Lomme. Les frais de livraison étant de 79 francs pour un minimum d'achat de 50 francs.

Le 21 décembre 2001 Carrefour ferme son activité sur Lomme après avoir clos son second service de livraisons sur Saran.

Le principe était le même (mais avec livraison) et l'expérience a duré moins d'un an.

**Picking : Système de "piochage" dans les stocks des magasins, voire même en rayon Ce système s'oppose à l'utilisation d'une plate-forme unique et entièrement dédiée à cette activité, aujourd'hui utilisé par Ooshop.*

Nantes Beaujoire

Carrefour développe le concept Drive, un test est lancé le 15 novembre pour 2 mois à Nantes Beaujoire.

Lors de la commission emploi du 22 octobre la direction a annoncé que Carrefour ouvre un Drive adossé à l'hypermarché de Nantes-la-Beaujoire, avant la fin de l'année 2010.

"L'idée est de répondre aux nouvelles attentes de consommation des clients, tout en faisant travailler dans cette unité le personnel du magasin (suivant un modèle de « picking »"

**Livraison à domicile
(à partir de magasins ou d'entrepôts)**



Drive et retrait magasin



Le client commande par internet, vient retirer sa marchandise au magasin et son colis est chargé, par le personnel, directement dans le coffre de sa voiture

Un minimum de 5000 références/magasin au démarrage, rapidement extension à 12 000 références en moyenne, frais de préparation, paiement en ligne uniquement, la relation client passe par un service client spécialisé (call center de St Etienne)



Situation sociale

Les salariés pourraient être pris dans l'effectif du magasin et il sera fait appel à des volontaires. Si le concept Drive n'est pas étendu ce personnel reviendra

à son poste (5 salariés et 1 Cadre).

Les salaires ne changent pas de société, ils continuent de bénéficier des avantages hypers. Leur classification est Assistant de vente niveau 1 (info peu claire).

Une réserve de 150 m2 est créée dans le magasin avec chambre froide, congélateur et bureau. Le parking est adapté 6 pistes de retrait comme dans une station service. (le plus gros Drive Auchan Annecy a 14 pistes).

Les heures d'ouvertures du Drive seront de 9h à 20h30 et le site internet de 8h à 21h30 du lundi au vendredi, 9h00 à 19h00 le samedi

Remise achat

Pour les salariés Carrefour passant commande il sera accordé une remise de 7 % comme pour un passage en caisse. Cette remise sera non cumulable avec les remises habituelle (5% les mardi, mercredi, jeudi suivant les dates choisis par les magasins).

Les prix étant les mêmes la CFDT demande que cette remise supplémentaires soient accordées. La direction note notre demande.

Et l'emploi ?

Pas de surprise dans cette annonce nous étions en attente de cette décision. Le Drive n'est que la prolongation de la vente sur internet.

Reconnaissons que ce n'est pas Carrefour qui a inventé ce type de vente (il serait plutôt en retard) et qu'il ne peut l'éviter. Mais force est de constater que nous

allons rattraper notre retard. Rapidement les emplois vont si ce n'est disparaître au moins être modifiés.

Le présentation de Carrefour au comité emploi et GPEC comporte 36 slides, pas un mot sur la situation des salariés, par contre de nombreux slides sur la façon d'emballer la marchandise !!!.

Les réponses de la direction à nos inquiétudes sociales sont pour le moins vagues

Une nouvelle fois nous constatons que le social est vraiment la dernière roue du carrosse de l'entreprise.

On nous parle de test alors que le Directeur général dès janvier a annoncé à la presse son intention d'étendre ce concept à 86 magasins avant fin 2012.

Comme le hard discount le principe de la vente internet est de baisser les prix (ici on apporte un service) il faudra donc rogner sur les salaires. Carrefour envisagerait d'employer des niveaux 1 moins cher qu'une caissière. L'encaissement est confié à une filiale et les entrepôts Drive ne seront pas dans la société hypermarché. La surface des réserves sera réallouée.

La direction ne le dit pas mais il n'est pas sur que les salariés des Drives magasins resteront dans le giron des hypermarchés et conserveront leurs avantages sociaux.

Le Drive qui existe aujourd'hui dans toutes les enseignes risque de ne pas attirer de nouveaux clients mais tout simplement cannibaliser les autres formes de vente.

L'avenir des hypermarchés face à une concurrence tout azimut est sombre. Reste à savoir si Carrefour Planet est la bonne réponse.

**Une nouvelle inquiétude.
La vie dans les hypermarchés n'est vraiment pas un long fleuve tranquille.**



CONDITIONS DE TRAVAIL

Principe de précaution chez Carrefour ?



Les assistantes de caisse manipulent des tickets à longueur de journée.

Est-ce dangereux ?

Le bisphénol A est un produit chimique reconnu comme nocif pour l'organisme.

Il a d'ailleurs été interdit récemment dans la composition des biberons.

On le retrouve dans les tickets de caisse.

Les assistantes de caisse les manipulent à longueur de journée! !!!

La CFDT demande le changement de l'encre.

Les bisphénol A se transmettent par la peau.

C'est ce que démontre une étude de l'INRA de Toulouse.

Vendredi 29 octobre FR3 Toulouse a consacré un reportage sur le danger du bisphénol A démentant les propos rassurant de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).

la CFDT avait alerté ces délégués sur cette situation. C'est tout naturellement que FR3 s'est tournée vers notre Fabienne Breban déléguée CFDT de Labège pour lui demander ses commentaires.

Les tickets de caisse contiendraient du bisphénol A, un composé chimique connu pour favoriser les cancers à long terme, selon une étude menée par une ONG américaine, l'Environnemental Working Group. Les auteurs de l'étude estiment que les tickets de caisse pourraient contenir jusqu'à 12 fois la dose journalière tolérée sans risque pour un adulte.

Le composé chimique pourrait également se trouver sur les tickets remis par les distributeurs de billets et les bornes de paiement de parking.

Loin de démentir l'information, la grande distribution confirme que les tickets de caisse remis aux consommateurs sont imbibés de bisphénol A. "Il y a bien du bisphénol A dans nos tickets de caisse, c'est un problème qui concerne toute la distribution et les services dans le monde", a confié l'enseigne Carrefour au quotidien français. Chez Auchan, on indique qu'il n'y a pas de raison pour que l'on n'en ait pas".

L'encre utilisée dans le papier "thermique" des tickets de caisse serait responsable de la présence de bisphénol A sur les factures.

De son côté, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) tient à rassurer l'ensemble des usagers. "On est là face à une voie d'exposition secondaire du bisphénol A dans l'organisme. La principale voie est l'alimentation. Il n'y a pas de raison de s'inquiéter outre mesure", a indiqué Marie-Hélène Loulergue, directrice adjointe à la santé alimentaire, au journal Le Parisien.

Ah bon, première nouvelle !

Oui mais l'amiante non plus n'était pas dangereuse, on connaît la suite (ils savaient, ils n'ont rien fait) !!! L'étude de Toulouse vient mettre à mal les propos rassurants de l'Anses.

<http://sud.france3.fr/info/midi-pyrenees/le-bisphenol-a-peut-traverser-la-peau--65627892.html?onglet=videos>

Carrefour lance l'étiquetage "nourri sans OGM"



Carrefour lance mardi 26 octobre un étiquetage "nourri sans OGM" sur plus de 300 références alimentaires de produits d'animaux, annonce le groupe ce lundi. Pour l'heure, ce sont les articles à marque propre qui seront concernés.

Dès mardi, 300 références alimentaires de produits d'animaux,

marqués "Engagement Qualité Carrefour" ou Carrefour, seront étiquetés "nourris sans OGM". Elles concerneront le porc, le veau, la volaille, le poisson, les oeufs et les poissons d'élevage. Une vaste campagne d'information est initiée à l'encontre des consommateurs, dans la presse écrite, sur le Web et en magasin.

Selon une étude IFOP réalisée mi-octobre, 63% des Français arrêteraient de consommer des produits s'ils savaient qu'ils sont issus d'animaux nourris avec des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). Pour 96% des répondants, il est nécessaire d'indiquer sur l'emballage la présence ou l'absence d'OGM dans l'alimentation animale.

A l'annonce de Carrefour, Greenpeace France a fait part lundi de sa satisfaction. "Dans la logique des "guides des produits avec ou sans OGM", nous sommes en contact régulier avec Carrefour" avance Arnaud Apoteker, chargé de campagne OGM pour l'organisation. "Aujourd'hui, concrètement, pour être certains de consommer des produits issus d'animaux nourris sans OGM, les consommateurs n'ont d'autre choix que les produits bio. Pour le reste, c'est l'inconnu".

En 2007, 44 000 maladies professionnelles contractées par les salariés affiliés au régime général de la sécurité sociale ont été reconnues.

Quatre de ces maladies professionnelles reconnues sur cinq sont des troubles musculo-squelettiques. Les femmes sont les plus exposées. Ces troubles sont reconnus majoritairement entre 40 et 59 ans.

Les maladies provoquées par l'amiante représentent 15 % des maladies professionnelles reconnues mais constituent la grande majorité des cancers professionnels reconnus ; elles touchent presque exclusivement des hommes.

La surdité affecte principalement les ouvriers de l'industrie, tandis que les jeunes coiffeuses sont les plus exposées aux dermatoses.

Principe de précaution chez Carrefour, bravo !!

Voici de longues années que Carrefour a déclaré la guerre aux OGM et c'est une bonne chose.

Certains estiment que les OGM c'est un bien la planète (et pour le portefeuille des fabricants) d'autres les arrachent !

Carrefour a choisi son camp mais qu'en est-il pour les risques que subissent les salariés dans leur travail. Quelles enquête menée pour suivre les conséquences.

Risques électromagnétique, allergies aux costumes confectionnés en Chine, bisphénol A dans les tickets de caisse... personne en parle

Ce qui s'applique aux clients ne doit-il pas s'appliquer aux salariés ?

Self'scanning

7 caissières de Mérignac se plaignent de maux de tête quand elles travaillent sur cette caisse à côté du mur de self'lib.

Les risques électromagnétiques dans les magasins doivent être posés.

Le CHSCT va procéder à une enquête.

Voir hyper n°319 pour plus de détails sur ces risques





Les leçons de Maître Olofsson

*A lire avant
d'aller négocier*

*Les 4 leçons
de Lars
Olofsson, directeur général de Carrefour, pour bien négocier.*

La CFDT retient la leçon.

Leçon n° 1: “Certains points ne doivent pas être négociés”

Un petit livret bleu circule discrètement dans le groupe depuis l'arrivée de Lars Olofsson, en novembre 2008. L'opuscule détaille les valeurs de l'entreprise, les équipes étant priées de les respecter à la lettre. «Les bases d'une bonne négociation, c'est de déterminer en amont les limites à ne pas dépasser et de se rappeler les principes sur lesquels on ne cédera pas, martèle le patron. Si votre interlocuteur cherche à les remettre en cause, mieux vaut clore immédiatement la discussion.»

Les acheteurs doivent ainsi se montrer transparents sur les prix et sur les conditions. Ils savent, par exemple, qu'il n'est pas concevable de transiger sur la sécurité alimentaire pour obtenir d'un fournisseur qu'il baisse ses tarifs. En interne, le moindre écart par rapport à ces fondamentaux se voit sanctionné, de façon parfois brutale. «Cette intransigeance peut paraître exagérée, reconnaît Lars Olofsson, mais si l'on déroge à cette règle, on s'expose justement à devoir tout négocier.»

Leçon n° 2 : “A partir du moment où vous atteignez votre objectif, peu importe ce que l'autre obtient”

Le Suédois Olofsson demeure convaincu que le pragmatisme et le respect de l'interlocuteur sont plus efficaces que le bagou et l'intimidation, propres aux Latins. «Le but d'une négociation, c'est d'atteindre l'objectif que l'on s'est fixé. Peu importe ce que l'autre obtient en échange, même s'il obtient beaucoup...» Des propos qui, en interne, peuvent frustrer des acheteurs qui furent longtemps incités à soutirer le maximum de leur interlocuteur. Mais Lars Olofsson défend mordicus l'équilibre gagnant-gagnant.

Lui, l'ancien industriel, est bien placé pour savoir qu'en voulant affaiblir un fournisseur par tous les moyens, on finit par le perdre. Ce qu'il recherche ? Des partenariats durables, bénéfiques aux deux parties. C'est pourquoi il a mis en place le BDP (Business Development Program), qui prévoit avec chacun des grands fournisseurs du groupe une négociation unique pour plusieurs pays européens.

Leçon n° 3 : “Si l’interlocuteur se trouve en position de force, imaginez les moyens d’équilibrer la relation”

Habitué aux rapports de force, Lars Olofsson sait que ceux-ci ne jouent pas toujours en faveur du distributeur. Et même si son concurrent Michel Edouard Leclerc affirme le contraire, le DG de Carrefour a conscience que les hypermarchés ne peuvent se passer des L’Oréal, Procter, Unilever ou Ferrero. Menacer de les déréfencer est un leurre. Avec les marques incontournables, il encourage plutôt ses acheteurs à se montrer le plus créatifs possible afin de rééquilibrer la relation. D’autant que la loi interdit dorénavant la pratique des marges arrière, qui leur permettait de mettre la pression sur l’autre partie.

«Nos acheteurs doivent se demander ce qu’ils peuvent proposer au fournisseur pour qu’il ait envie de travailler davantage avec eux», explique le DG. Les Carrefour Planet ont d’ailleurs été conçus dans ce sens. Stands sur mesure, animations et dégustations, conseils ou encore soins esthétiques prodigués au sein du magasin : un vaste éventail de nouveaux outils a été imaginé pour mettre en valeur les grands noms de la beauté, de l’électronique et de l’alimentaire.

Leçon n° 4 : “Dès l’instant où l’on s’énerve, on a perdu”

Pendant des décennies, l’aspirant acheteur chez Carrefour recevait un mémo d’une dizaine de feuillets récapitulant toutes les attitudes à adopter pour presser un vendeur comme un citron. Il était de bon ton de le faire mariner pendant des heures avant de le recevoir, de le faire asseoir sur une chaise bancale, de soupirer devant ses produits et de ricaner à l’annonce de ses tarifs.

Certes, ces bonnes vieilles ficelles n’ont pas complètement disparu, mais les procédures et les formations ont gagné en professionnalisme. Car le «coach» Olofsson défend avant tout deux grands principes. Le premier : jouer franc jeu. Car tromper son interlocuteur dégrade l’image de l’entreprise et se révèle contre-productif à long terme. Il tire le second principe de sa propre expérience : ne jamais perdre son calme.

«Dès l’instant où l’on s’énerve, on a perdu. On devient confus, ce qui donne l’ascendant à son interlocuteur.» Si l’on veut déstabiliser l’autre, mieux vaut le pousser à se mettre en colère plutôt que de le duper. Lars Olofsson s’y connaît : c’est toujours avec le sourire qu’il avance ses exigences «non négociables». Même lorsqu’il demande l’impossible.

Francis Lecompte Management



Les guides juridiques 2011 - Droits des salariés (Salariés du privé, et Fonctionnaires et agents publics) sont dès maintenant disponibles.

Cette année, thème du dossier spécial : comment gérer la fin de son contrat de travail



<http://www.wk-rh.fr/mybdd/tout/220/17/1,1.2/1.2.1/numeros-juridiques-liaisons-sociales.html?onglet=17&deplies=1,1.2>



Votez !

**Désigner vos
représentants du 3 au
9 novembre**

La CFDT est représentative chez S2P

C'est vous qui le dites ! Au premier tour vous avez décidé que la CFDT pouvez vous représenter en la plaçant dans le peloton de tête des syndicats représentatifs.

Aujourd'hui vous devez confirmer et renforcer ce vote pour que demain vos délégués représentent et défendent l'intérêt des 1800 salariés issus de trois sociétés distinctes du groupe Carrefour : services financiers (hypers), S2P (finance) et Carma (assurances).

Pour la première fois chez S2P vos intérêts seront défendus par des salariés syndiqués et indépendants de l'employeur.

La CFDT est le premier syndicat en France en nombre d'adhérents. Dans les assurances et les banques elle est fortement présente. Son expérience dans les services financiers est reconnue.

Un syndicat apte à négocier avec l'employeur et à défendre les intérêts des salariés aussi bien dans les réunions que dans les actions quand celles-ci deviennent nécessaires.

Nos candidats repartis sur les points de vente de S2P sont en contact avec les délégués CFDT des hypermarchés dont sont issus beaucoup d'entre vous. **Un atout pour chacun d'entre vous.**

Le vote électronique se déroule sur 6 jours, vous serez seul devant votre ordinateur. Au moment du choix posez vous la bonne question: *"Qui est en capacité de défendre au mieux mes intérêts et de faire progresser mon statut qui sera renégocié avant la fin de l'année."*

Les 14 candidats présentés par la CFDT ont bien l'intention, non seulement, de ne rien perdre de leurs avantages antérieurs mais de les faire progresser.

Et vous ?

*Vous avez été
177 salariés au
1er tour à faire
confiance à la
CFDT soit
28% des expri-
més*

*Merci de votre
confiance .*

*Un second tour
est nécessaire.*

*Il aura lieu
du 3 au 9 no-
vembre dans
les mêmes
conditions.*

*Soyons plus
nombreux à
voter CFDT.*

*Faites con-
fiance aux can-
didats CFDT,
dans les condi-
tions actuelles
difficiles, ils sa-
vent défendre
vos droits.*





Jade



Marie



Martine



Nathalie M.



Colette



Patricia



S2P Elections 2010-2014

Vos candidats CFDT aux élections
Délégués du personnel
Comité d'entreprise
Titulaires ou suppléants

Certains ont déjà une expérience de
délégué(e)s dans les services finan-
ciers hypermarchés, d'autres se
lancent pour la première fois.
Tous seront présents pour
défendre vos droits.



Catherine



Ervin

Aurélien THEROULDE (Mont St Aignan)
Catherine MASSE (Rennes Cesson)
Christiane VERMOND (Mont St Aignan)
Christine BRUNNER (Ivry sur Seine)
Colette WAMIN (Amiens)
Dominique DELODDERE (Wasquehal)
Ervin BALILAJ (Mérignac)
Jade ROUAULT (Rennes Cesson)
Marie CHARLIER (Bassens)
Martine DELOURMEL (Rennes Cesson)
Nathalie GUENARD (Mont St Aignan)
Nathalie MERLE (Ivry sur Seine)
Patricia AUJOLAT (Uzès)
Stephanie DEMOTTAIS (Mont St Aignan)

28% d'entre vous ont choisi de voter
CFDT au 1er tour.



Aurélien



Christiane



Christine



Nathalie G.



Dominique



Stéphanie

L'Hyper !

